

PROGRAMME DE FORMATION HABILITATION ELECTRIQUE

NFC 18-510 (Titre d'habilitation : **BR, B1V...**)

OBJECTIF GÉNÉRAL

A l'issue de la formation, les participants doivent être capable :

- d'identifier les risques électriques et s'en prémunir
- d'effectuer les manœuvres en respectant les consignes de sécurité
- de définir les opérations autorisées en fonction du niveau d'habilitation

NOMBRE DE PARTICIPANTS

1 Participant

Cette formation est à renouveler tous les trois ans.

PUBLIC ET PRE REQUIS

Toute personne faisant des opérations, travaux et ou interventions électriques ou non électriques

Pré requis : Connaissance de base en électricité

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposés, films, cas pratique, supports de formation remis aux stagiaires

ORGANISATION

Nous aurons 3 jours de formation en salle où nous alternerons théorie et pratique.

DURÉE

3 jours de formation soit 21 heures

CONTENU DE FORMATION

1^{ère} journée de formation (7 heures)

Les notions élémentaires d'électricité

- Généralités
- Les grandeurs électriques (courant, tension, résistance...)
- Les effets du courant électrique sur le corps humain (électrisation, électrocution...)
- Les différents domaines de tension et le matériel
- Le principe de l'habilitation électrique
- Les équipements de protection collective, individuelle, et leurs limites d'utilisation
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation du matériel
- Conduite à tenir en cas d'accident corporel
- Conduite à tenir en cas d'incendie dans un environnement électrique

Travaux pratiques

- La consignation en une étape et la consignation en deux étapes
- Manœuvres électriques, interventions électriques, travaux électriques, mesures électriques et vérifications électriques

2^{ème} journée de formation (7 heures)

- Les dispositifs de protection contre les contacts directs et contacts indirects
- Les noms et les limites des différents domaines de tension
- Les zones d'environnement et leurs limites
- Rôles des différents acteurs dans les opérations d'ordre électrique et d'ordre non électrique
- Les symboles d'habilitation et leurs définitions
- Les rôles des différentes personnes habilitées
- Les travaux d'ordre non électrique,
- Les travaux d'ordre électrique hors tension et sous tension
- Les principes généraux de prévention à appliquer au cours d'une opération électrique
- Rappel du déroulement d'une consignation en une étape et en deux étapes
- Les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels ou outillage

Test théorique et pratique partie 1

3^{ème} journée de formation (7 heures)

- Les différentes interventions BT général et BT élémentaire et leur limite respective
- Les fonctions des matériels électriques BT et TBT, Les moyens de protection (surchage, court-circuit, défaut d'isolement)
- Circuit de terre, Couplage capacitif et induction magnétique
- La documentation (Bon de travail, bon d'intervention, bon de consignation, attestation de consignation, avis de fin de travail, autorisation de travail...)
- Les équipements électriques dans leur environnement (schémas électriques, le matériel et les symboles)

Test théorique et pratique partie 2

Fin de stage